

LOT 2 – PLATRERIE FAUX PLAFONDS

**N° DE DOSSIER / OPÉRATION :
849 A – TOURNEFEUILLE – POLE PETITE ENFANCE**

Maître d'ouvrage : Mairie de Tournefeuille

Maître d'œuvre : BET Ferrer

Localisation de l'opération : Place de la Mairie, 31170 Tournefeuille



MISE A JOUR					
INDICE	DATE	PAGES	NOMS	MODIFICATIONS	SOCIÉTÉ
0	04/04/2018	9	AC	Rédaction du document	BET FERRER
1	19/04/2018	9	AC	Modifications plans	BET FERRER
2	27/04/2018	9	AC	Relecture	BET FERRER



BET FERRER
128, avenue du Marquisat,
31170 Tournefeuille
Tél : 05 34 51 48 48
Fax : 05 34 51 48 49
Mail : contact@betferrer.fr

Dossier 849 – TOURNEFEUILLE – CCAS
Phase PRO – Indice 2 – 27-04-2018

CCTP – Lot 2 – PLATRERIE PLAFOND
Rédacteur : Amélie Cabrera

SOMMAIRE

2.1. GENERALITES	3
2.1.1. OBJET.....	3
2.1.2. ETENDU DES TRAVAUX	3
2.1.2.1. A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE	3
2.1.2.2. A LA CHARGE DES AUTRES ENTREPRISES.....	3
2.1.3. TEXTES – REGLEMENTS – NORMES	4
2.2. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES.....	5
2.2.1. ETUDES	5
2.2.2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES - CLOISONS & DOUBLAGES.....	5
2.2.2.1. SUPPORTS	5
2.2.2.2. MATERIAUX	5
2.2.2.3. MISE EN ŒUVRE	5
2.2.2.4. TOLERANCES DE MISE EN ŒUVRE	6
2.2.2.5. NETTOYAGE ET PROTECTION DES REVETEMENTS FINIS	6
2.2.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES – FAUX PLAFOND	7
2.2.3.1. MISE EN ŒUVRE	7
2.3. DESCRIPTIONS DES TRAVAUX.....	8
2.3.1. TRAVAUX ZONE 1.....	8
2.3.1.1. PRESTATIONS "PLATRERIE, CLOISONS & DOUBLAGES"	8
2.3.1.2. PRESTATIONS "FAUX-PLAFOND"	9
2.3.1.3. DIVERS	9



BET FERRER
128, avenue du Marquisat,
31170 Tournefeuille
Tél : 05 34 51 48 48
Fax : 05 34 51 48 49
Mail : contact@betferrer.fr

Dossier 849 – TOURNEFEUILLE – CCAS
Phase PRO – Indice 2 – 27-04-2018

CCTP – Lot 2 – PLÂTRERIE PLAFOND
Rédacteur : Amélie Cabrera

2.1. GENERALITES

PREAMBULE

L'entrepreneur devra obligatoirement prendre connaissance de tous les articles contenus dans le « Préambule commun à tous les corps d'état ».

2.1.1. OBJET

Le présent CCTP détaille les travaux à effectuer pour les Prestations « Plâtrerie / Faux-plafonds» relatives au réaménagement du pôle petite enfance de la Mairie de Tournefeuille.

2.1.2. ETENDU DES TRAVAUX

2.1.2.1. A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE

Tous les travaux devront être

- Prévus et Exécutés conformément aux règles de l'Art.
- Chiffrés dans la proposition de prix forfaitaire.

Les prestations à la charge comprennent tous les travaux de plâtrerie et faux plafonds ainsi que les travaux annexes et accessoires nécessaires à la finition complète et parfaite de l'ouvrage, dans le cadre des pièces contractuelles et de la réglementation en vigueur en particulier.

L'entreprise aura à sa charge : la fourniture de la totalité de main-d'œuvre, des matériaux, des accessoires, du transport et toutes les suggestions non explicitement mentionnées mais strictement nécessaires pour mener à bien jusqu'à l'achèvement complet et en stricte conformité avec les présentes spécifications et les indications des plans applicables, la fourniture et la pose de tous les ouvrages nécessaires décrits ou non, les équipements complémentaires relatifs aux corrections acoustiques.

Tous les matériaux et travaux présentant des défauts seront refusés et toutes les conséquences du refus (démontages, enlèvements, retards, raccords, etc...) seront imputées à la charge de l'entrepreneur.

Les travaux comprendront principalement, sans que cette liste soit limitative :

- Plâtrerie : cloisonnements, doublages isolants, pose des huisseries, faux plafonds, reprise d'enduit plâtre intérieur

L'entrepreneur du présent marché devra prendre contact avec les intervenants, des autres corps d'état afin de convenir avec eux des dispositions communes à adopter en ce qui concerne la réalisation de leurs ouvrages respectifs. Coordination avec :

- Prestations MENUISERIES INTERIEURES pour Dimensions des Réservations à prévoir
- Prestations PLOMBERIE / VENTILATION pour Dimensions des Réservations à prévoir
- Prestations ELECTRICITE pour Dimensions des Réservations à prévoir

2.1.2.2. A LA CHARGE DES AUTRES ENTREPRISES

L'Entreprise en charge des Prestations "Menuiseries " devra

- Fourniture des cadres de portes pour intégration dans cloisonnement



BET FERRER
128, avenue du Marquisat,
31170 Tournefeuille
Tél : 05 34 51 48 48
Fax : 05 34 51 48 49
Mail : contact@betferrer.fr

Dossier 849 – TOURNEFEUILLE – CCAS
Phase PRO – Indice 2 – 27-04-2018

CCTP – Lot 2 – PLATRERIE PLAFOND
Rédacteur : Amélie Cabrera

2.1.3. TEXTES – REGLEMENTS – NORMES

Les travaux seront réalisés suivant les règles de l'Art et devront répondre aux normes, règles, textes, décrets et circulaires en vigueur, supposés connus de l'entrepreneur du présent ouvrage qui doit les respecter. En particulier :

- Cahier des Clauses Techniques Générales applicables aux marchés Public de travaux.
- Normes Françaises de l'Association Française de Normalisation (AFNOR) homologuées par arrêté ministériel en vigueur à la date de remise des offres, dont :
- Documents Techniques Unifiés, dont :
- Normes AFNOR :
- Arrêté du 30 août 1990 et tous autres Documents connus relatifs à la correction acoustique des locaux à l'intérieur des bâtiments.
- Agréments ou avis techniques du CSTB concernant les matériaux et procédés non traditionnels et intéressant selon les cas.
- Les prescriptions de pose des fabricants, notamment à la tenue aux chocs et aux atmosphères humides.

Cette liste ne serait être en aucun cas limitative ; tous les documents non reproduits dans le présent CCTP sont supposés connus par l'Entrepreneur qui doit les respecter.
En tout état de cause, les fabricants devront être en mesure de prendre, sans réserve, conjointement avec l'entreprise adjudicataire, l'engagement de garantie.



2.2. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

2.2.1. ETUDES

Durant la période de préparation, l'Entrepreneur devra fournir au Maître d'œuvre les documents suivants :

- Plans d'Exécution
- Documentations Techniques
- Notices d'Intervention
- PV de tenue au Feu
- Echantillons

2.2.2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES - CLOISONS & DOUBLAGES

2.2.2.1. SUPPORTS

Réception des supports

L'entrepreneur devra procéder à la réception des supports.

Pour cette réception, l'entrepreneur du présent lot vérifiera que les supports répondent bien aux exigences des DTU, règles professionnelles et autres.

Cette réception sera faite en présence du maître d'œuvre, de l'entrepreneur ayant réalisé les supports et de l'Entreprise.

Supports non conformes

En cas de supports ou parties non conformes, l'entrepreneur fera, par écrit, au Maître d'œuvre ses réserves et observations avec justifications à l'appui.

Il appartiendra alors au Maître d'œuvre de prendre toutes décisions en vue de l'obtention de supports conformes.

Le Maître d'œuvre pourra être amené à prescrire des travaux complémentaires nécessaires.

Selon leur nature, ces travaux complémentaires seront réalisés, soit par l'Entreprise ayant exécuté les supports, soit par la présente Entreprise, mais les frais en seront toujours supportés par l'entrepreneur ayant exécuté les supports.

2.2.2.2. MATERIAUX

Les fournitures et matériaux entrant dans les Prestations détaillées dans ce Document devront répondre aux conditions suivantes :

Cloisons et plaques de Plâtre

Les matériaux devront répondre aux caractéristiques définies ci-après au présent document.

Tenue au FEU

L'ensemble des matériaux et produits sera classé au regard de la réaction au feu du Local où ils seront utilisés. Les éléments de suspensions, seront stables au feu 1/2 H et ne devront pas dégager de gaz toxiques sous l'action de la chaleur.

Il sera demandé à l'Entreprise de fournir une justification de ces comportements au feu et de joindre une attestation.

2.2.2.3. MISE EN ŒUVRE

Travaux préparatoires

Avant tout commencement, les travaux ne seront entrepris que lorsque l'avancement du chantier permettra de protéger les éléments contre les intempéries.



BET FERRER
128, avenue du Marquisat,
31170 Tournefeuille
Tél : 05 34 51 48 48
Fax : 05 34 51 48 49
Mail : contact@betferrer.fr

Dossier 849 – TOURNEFEUILLE – CCAS
Phase PRO – Indice 2 – 27-04-2018

CCTP – Lot 2 – PLATRERIE PLAFOND
Rédacteur : Amélie Cabrera

L'Entrepreneur devra effectuer un nettoyage parfait du support, pour obtenir une surface débarrassée de tout ce qui pourrait nuire à une bonne tenue des rails.

Fixations des cloisons au Gros Œuvre

Les cloisons seront posées avec la plus grande exactitude à leur emplacement exact. Toutes les précautions nécessaires à la pose et au calage des différents éléments seront à prendre par l'entrepreneur pour leur assurer un aplomb, un alignement et un niveau correct, de manière à ne pas pouvoir se déplacer pendant l'exécution des fixations.

Au sujet de ces fixations, il est spécifié que :

- Dans le cas de douilles ou autres à incorporer au coulage du béton, l'entrepreneur du présent lot devra prendre tous accords à ce sujet avec l'entrepreneur de gros œuvre ;
- Dans le cas de parements de gros œuvre restant apparents sans enduit, aucune patte de fixation ou autre visible ne pourra être admise pour ces parements ;
- Le mode de fixation proposé par l'entrepreneur ne devra en aucun cas entraîner des prestations supplémentaires pour les autres corps d'état.

Tous les joints phoniques devront être mis en place entre le gros œuvre et la cloison.

En aucun cas l'entrepreneur ne sera fondé à demander un supplément de prix par suite de tel ou tel principe de fixation qu'il n'aurait pas prévu.

En tout état de cause, les principes de fixation envisagés par l'entrepreneur devront être soumis au maître d'œuvre pour approbation, et ce dernier pourra demander à l'entrepreneur, toutes modifications qu'il jugera nécessaires.

Fixation au sol

Les modes de fixation au sol sont laissés à l'appréciation de l'entrepreneur, compte tenu des prescriptions suivantes :

- Les fixations ne devront pas être visibles après la pose de la cloison
- Les fixations devront assurer une tenue parfaite
- Les fixations devront toujours permettre le démontage et/ou le déplacement de la cloison

Visseries et petits accessoires

Ces fournitures devront répondre aux Normes les concernant.

Visseries et autres seront toujours selon leur usage en Alliage léger, type acier cadmié ou Inox.

Joint et garnitures souples

L'entrepreneur ne pourra mettre en œuvre que des joints titulaires du Label SNJF.

2.2.2.4. TOLERANCES DE MISE EN ŒUVRE

Les tolérances seront les suivantes :

- . Implantation 5mm
- . Verticalité : 2mm sur la Hauteur
 - . Planéité : 2mm sous la règle de 2m
 - Arêtes droites et nettes
 - Aucun défaut de surface, ni fissure

2.2.2.5. NETTOYAGE ET PROTECTION DES REVETEMENTS FINIS

Immédiatement après la pose, les cloisons seront soigneusement nettoyées à l'aide de produits adéquats par l'Entreprise et devra en assurer la protection jusqu'à la réception.

Dans certains cas, en fonction des conditions particulières du chantier, l'Entrepreneur pourra se trouver amené à assurer une protection absolument efficace, soit par mise en place d'un film plastique collé aux joints par bande adhésive, soit par tout autre moyen efficace.



BET FERRER
128, avenue du Marquisat,
31170 Tournefeuille
Tél : 05 34 51 48 48
Fax : 05 34 51 48 49
Mail : contact@betferrer.fr

Dossier 849 – TOURNEFEUILLE – CCAS
Phase PRO – Indice 2 – 27-04-2018

CCTP – Lot 2 – PLATRERIE PLAFOND
Rédacteur : Amélie Cabrera

2.2.3.SPECIFICATIONS TECHNIQUES – FAUX PLAFOND

2.2.2.1. MISE EN OEUVRE

Programme de pose

L'entrepreneur doit soumettre à l'accord du maître d'œuvre son programme d'exécution.

Matériaux pour plafonds

Les matériaux et fournitures entrant dans les ouvrages du présent lot devront répondre aux prescriptions des DTU et normes.

- Matériaux pour plafonds - Famille 1 - Matériaux d'origine minérale et végétale : DTU 58.1 - article 5.1.
- Matériaux pour plafonds - Famille 2 - Matériaux métalliques : DTU 58.1 - article 5.2.
- Matériaux pour plafonds - Famille 3 - Matériaux de synthèse : DTU 58.1 - article 5.3.
- Matériaux à base de plâtre : DTU 25.222 DTU 232 et DTU 25.41.
- Dispositifs de suspension : DTU 58.1 - article 5.4.

Ossatures et suspentes métalliques

Les ossatures métalliques seront des profilés en acier, avec ou sans profilés en alliage léger.

Ces profilés devront avoir subi avant mise en œuvre un traitement de protection contre la corrosion.

Ces traitements devront répondre aux spécifications de l'article 5.4.3 du DTU 58.1.

2.3. DESCRIPTIONS DES TRAVAUX

2.3.1. TRAVAUX ZONE 1

Les travaux de la zone 1 concernent les travaux d'aménagement du pôle petite enfance de la Mairie de Tournefeuille tel que définie sur les plans.

2.3.1.1. PRESTATIONS "PLATRERIE, CLOISONS & DOUBLAGES"

L'Entrepreneur devra comprendre l'ensemble des prestations suivantes :

- Fourniture et mise en place de Cloisons type 98/48, y compris accessoires de pose et toutes sujétions de mise en œuvre et de finition.
 - . Ces Cloisons devront répondre aux prescriptions suivantes :
 - ~ Hauteur variable avec entraxe des montants adaptés en conséquence
 - ~ Epaisseur totale de la cloison 98mm
 - ~ Type de plaques de plâtre, 2x13mm
 - ~ Laine Minérale Epaisseur 45mm

Localisation : Nouvelles cloisons, conformément aux plans, notamment le plan A-02

- Fourniture et mise en place de Cloisons type 72/48, y compris accessoires de pose et toutes sujétions de mise en œuvre et de finition.
 - . Ces Cloisons devront répondre aux prescriptions suivantes :
 - ~ Hauteur variable avec entraxe des montants adaptés en conséquence
 - ~ Epaisseur totale de la cloison 72mm
 - ~ Type de plaques de plâtre, 2x13mm
 - ~ Laine Minérale Epaisseur 45mm

Localisation : Joue de placards, conformément aux plans, notamment le plan A-02

- Fourniture et mise en place de Cloisons type 120/90, y compris accessoires de pose et toutes sujétions de mise en œuvre et de finition.
 - . Ces Cloisons devront répondre aux prescriptions suivantes :
 - ~ Hauteur variable avec entraxe des montants adaptés en conséquence
 - ~ Epaisseur totale de la cloison 120mm
 - ~ Type de plaques de plâtre, 2x15mm
 - ~ Laine Minérale Epaisseur 85mm

Localisation : cloisons alignées avec mur existant, conformément aux plans, notamment le plan A-02

- Fourniture et mise en place de doublages isolants "1/2 Styl" avec Plaques BA13 + laine de verre, y compris accessoires de pose et toutes sujétions de mise en œuvre et de finition.
 - . Ces doublages devront répondre aux prescriptions suivantes :
 - ~ Hauteur variable avec entraxe des montants adaptés en conséquence
 - ~ Laine Minérale en plaques Epaisseur 100mm (3.15 m²K/W)
 - ~ Epaisseur totale de la cloison : 113mm
 - ~ Type de plaques de plâtre, 1x13mm

Localisation : mur suite à dépose de faïence, conformément aux plans, notamment le plan A-02

- Rebouchages aux murs et plafonds suite à la dépose d'équipements y compris des reprises enduit et plâtre finition prêt à peindre.



BET FERRER
128, avenue du Marquisat,
31170 Tournefeuille
Tél : 05 34 51 48 48
Fax : 05 34 51 48 49
Mail : contact@betferrer.fr

Dossier 849 – TOURNEFEUILLE – CCAS
Phase PRO – Indice 2 – 27-04-2018

CCTP – Lot 2 – PLATRERIE PLAFOND
Rédacteur : Amélie Cabrera

Localisation : conformément aux plans, notamment le plan A-02 et plan démolition A-01

- Création d'une ouverture dans cloison 98/48 existante et adaptation pour pose porte 93x204 acoustique.

Localisation : conformément aux plans, notamment le plan A-02

- Pose des huisseries de portes intérieures fournies par le lot Menuiseries dans les cloisons créées ou existantes 98/48 y compris les raccords prêt à peindre.

Localisation : conformément aux plans, notamment le plan A-02

- Pose des huisseries de portes intérieures fournies par le lot Menuiseries dans les cloisons créées ou existantes 120/90 y compris les raccords prêt à peindre.

Localisation : conformément aux plans, notamment le plan A-02

2.3.1.2. PRESTATIONS "FAUX-PLAFOND"

L'Entrepreneur devra comprendre l'ensemble des prestations suivantes :

- Fourniture et mise en place d'un Faux Plafond Décoratif démontable, y compris accessoires de pose et toutes sujétions de mise en œuvre et de finition, notamment les Ossatures complémentaires pour pose des Equipements en Plafond.
 - . La prestation comprendra également la réalisation de joues et décrochés à hauteur variable devant menuiseries extérieures et aux liaisons avec le plafond non démontable.
 - . Faux-Plafond comprenant dalles en fibre minérale à bords droits sur les quatre côtés, de dimension 600x600 et d'épaisseur 15 mm, montage BORD A et ossature apparente via système de suspension type en T de 24 laquée Blanc
 - . Les supports seront fixés sur les fermettes y compris les rebouchages des ouvertures et autour des fixations dans le plafond CF propre.
- . Le matériel devra répondre aux prescriptions suivantes :
 - ~ Type PERLA OP 0.95 de chez ARMSTRONG ou équivalent

Localisation : bureaux conformément aux plans, notamment le plan A-02

- . L'entreprise prévoira toutes les réservations pour l'encastrement des équipements.
- Fourniture et mise en place d'un joue de plafond à la jonction avec le plafond existant sur circulation, y compris accessoires de pose et toutes sujétions de mise en œuvre et de finition,.

Localisation : bureaux conformément aux plans, notamment le plan A-02

2.3.1.3. DIVERS

- L'Entrepreneur devra comprendre l'ensemble des prestations suivantes :
- Dossier EXE et DOE
 - Prestations Diverses de Chantier
 - Documentation à remettre au Bureau